

Lundi 26 octobre 2026

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Déclaration d'Échec au crime N.-B. concernant la fuite de données à Navigate360/P3

La sécurité et l'anonymat de nos informateurs sont des priorités absolues pour Échec au crime Nouveau-Brunswick. Permettre à la population de signaler des activités criminelles sans crainte et dans l'anonymat est le fondement même de notre mission. Nous avons donc été profondément préoccupés d'apprendre que le logiciel [P3 Community de Navigate360](#) avait fait l'objet d'une atteinte à la sécurité des données. Comme pour tout incident de cette nature, il est déplorable que des acteurs malveillants cherchent à miner la confiance du public et à perturber les précieux services communautaires offerts par notre organisme de bienfaisance enregistré.

Cette atteinte à la sécurité des données a compromis notre engagement à préserver l'anonymat des informateurs, et nous en sommes profondément désolés.

Il nous incombe maintenant de rebâtir la confiance du public et de nos partenaires des forces de l'ordre, au service de qui nous œuvrons avec fierté depuis plus de 40 ans partout au Nouveau-Brunswick.

Notre Service des médias numériques a mis en place des mesures de sécurité et des contrôles d'accès rigoureux pour protéger P3, le système compromis lors de cette atteinte à la sécurité des données. Tous les mots de passe ont été réinitialisés et l'authentification multifacteur est désormais obligatoire pour l'ensemble des utilisateurs. Une formation supplémentaire a également été offerte à toutes les personnes responsables du traitement des signalements à l'échelle locale, et de nouvelles pratiques d'excellence ont été déployées.

Navigate360, l'entreprise propriétaire du logiciel, nous a confirmé avoir retenu les services d'experts en cybersécurité pour intervenir à la source de la fuite de données. D'autres spécialistes surveillent également le Web clandestin (*Dark Web*) afin de détecter toute nouvelle vente ou tout nouvel échange des données compromises.

Depuis notre fondation en 1985, nous avons toujours veillé à supprimer définitivement tout renseignement personnel permettant d'identifier un informateur avant de transmettre son signalement à nos partenaires des forces de l'ordre. Nous allons même jusqu'à retirer toute mention du sexe de la personne ainsi que tout autre renseignement susceptible de révéler son identité. Si un informateur dévoile son identité, nous l'avisons qu'il ne peut plus utiliser nos services et qu'il doit communiquer directement avec les forces de l'ordre. C'est la raison pour laquelle Échec au crime n'accepte aucun signalement par courriel, message texte ou messagerie des réseaux sociaux.

En raison de l'émergence de l'intelligence artificielle, il est plus important que jamais de redoubler de vigilance et de renforcer les mesures de sécurité pour empêcher les acteurs malveillants d'accéder à des renseignements personnels et confidentiels. Bien que cette atteinte à la sécurité des données soit préoccupante et ternisse la réputation de notre programme, **Échec au crime Nouveau-Brunswick poursuivra ses activités et continuera de recevoir des signalements anonymes d'activités criminelles. Nous avons obtenu l'assurance que le logiciel est mieux protégé qu'avant et la population continue de compter sur nous pour contribuer à lutter contre les activités criminelles, à élucider les crimes et à prévenir la criminalité dans notre province.** Notre personnel, nos membres et nos bénévoles font preuve d'une vigilance accrue et ont reçu la consigne de signaler immédiatement toute activité suspecte en ligne à notre Service des médias numériques.

## Signalement de l'incident

À la suite de plusieurs reportages diffusés dans les médias américains, l'Association canadienne d'Échec au crime, qui chapeaute les programmes Échec au crime au Canada, a informé les organismes provinciaux, dans la soirée du 18 mars 2026, d'une possible atteinte à la sécurité des données impliquant un accès non autorisé à l'application P3 Tips, utilisée pour consigner et transmettre les signalements anonymes d'activités criminelles.

Nous avons ensuite reçu un message du chef de la direction de Navigate360, propriétaire du logiciel P3, dont le siège social est situé à Richfield, en Ohio, aux États-Unis. Ce logiciel est utilisé par la majorité des programmes Échec au crime au Canada et aux États-Unis, parmi lesquels Échec au crime Nouveau-Brunswick, le centre national de réception des signalements anonymes - National Anonymous Contact Centre (NACC), ainsi que par plus de 400 autres programmes.

Dans un premier temps, en mars, Navigate360 n'avait pas encore confirmé qu'un incident s'était réellement produit ni que des renseignements sensibles avaient été consultés ou utilisés à mauvais escient. Toutefois, l'entreprise a rapidement retenu les services d'une firme indépendante spécialisée afin de mener une enquête technique approfondie, en faisant ainsi appel à une expertise supplémentaire dans ses démarches. L'application P3 est demeurée pleinement opérationnelle pendant toute cette période, sans aucune interruption de service.

Par mesure de précaution, Navigate360 a immédiatement réinitialisé les mots de passe de tous les utilisateurs de P3 et rendu obligatoire l'authentification multifacteur (AMF). L'entreprise a également renforcé la sécurité de sa plateforme infonuagique en améliorant la surveillance des activités et les systèmes d'alerte, en limitant davantage les accès au réseau et en mettant en place des mesures de protection supplémentaires.

Le 25 mars 2026, alors que l'enquête technique menée par plusieurs experts indépendants en cybersécurité et le Federal Bureau of Investigation (FBI) était toujours en cours, Navigate360 a indiqué que l'audit avait révélé une faille de sécurité liée aux identifiants de connexion d'une personne associée à un programme Échec au crime aux États-Unis. À ce stade, on ignorait encore comment ces identifiants avaient pu être obtenus, quelles personnes étaient touchées et quels renseignements avaient pu être compromis. Rien ne laissait croire que la faille provenait d'un

programme Échec au crime canadien. L'audit a également confirmé que, contrairement à certaines craintes exprimées, les pièces jointes conservées dans le système P3 n'avaient pas été compromises. L'atteinte à la sécurité des données concernait uniquement le contenu textuel des signalements, à l'exclusion des photos, vidéos et autres fichiers joints.

## Origine de l'incident

*Straight Arrow News* et l'organisme sans but lucratif *DDoSecrets*, qui archive des données ayant fait l'objet de fuites, ont affirmé avoir obtenu d'un groupe de pirates informatiques se faisant appeler « THE INTERNET YIFF MACHINE » des renseignements hautement sensibles. Parmi ces données figuraient des dossiers textuels présentés comme provenant de l'application P3 Tips. Dans une note accompagnant les données divulguées, le groupe invoquait à plusieurs reprises son hostilité envers les forces de l'ordre en général pour justifier la divulgation des signalements d'activités criminelles.

Lors d'une conférence téléphonique avec les responsables des programmes Échec au crime, le 28 mai 2026, Navigate360 a confirmé que le groupe de pirates informatiques avait réussi à extraire environ 93 gigaoctets de données du système P3, puis à les vendre sur le Web clandestin (*Dark Web*). Ces acteurs malveillants visent à fragiliser les systèmes et les institutions qui contribuent à assurer la sécurité de la population et, ultimement, à miner la confiance du public lorsque vient le temps de transmettre des renseignements de façon anonyme à Échec au crime.

## Portée de l'atteinte à la sécurité des données au Nouveau-Brunswick

Navigate360 nous a informés que les données volées contenaient 43 708 signalements provenant du Nouveau-Brunswick effectués entre le 25 avril 2000 et le 20 novembre 2025. L'entreprise nous a également indiqué que ces signalements contenaient des noms et d'autres renseignements permettant d'identifier des personnes. Elle n'a toutefois pas précisé s'il s'agissait de personnes ayant elles-mêmes révélé leur identité au moment de transmettre un signalement, de personnes nommées dans les signalements ou d'une combinaison des deux catégories.

Même si nous demandons aux informateurs de ne jamais révéler leur identité afin de préserver leur anonymat, il arrive que certains le fassent. Avant de transmettre un signalement à un organisme chargé d'une enquête, nous avons pour pratique systématique de supprimer ces renseignements, ainsi que tout autre élément qui pourrait permettre d'identifier la personne à l'origine du signalement. **L'anonymat est et demeurera toujours la pierre angulaire de notre mission.**

## Ce que nous ignorons encore

Malgré nos nombreuses demandes adressées à Navigate360 par les voies officielles, l'entreprise ne nous a toujours pas fourni le contenu textuel des données volées. Nous ne sommes donc pas en mesure de déterminer quels renseignements figurent dans chacun des signalements touchés. Par ailleurs, les renseignements de source anonyme rapportés par plusieurs médias ne nous ont jamais été communiqués directement, que ce soit par Navigate360, par les pirates informatiques ou par toute autre source.

Depuis que nous avons été informés de l'incident en mars, Navigate360 nous a assuré à plusieurs reprises que le système P3 était sécurisé. En avril, l'entreprise nous a indiqué qu'il était peu probable que des données canadiennes aient été touchées. Puis, en juin 2026, elle nous a confirmé que des données provenant du Nouveau-Brunswick avaient bel et bien été compromises, sans toutefois préciser quels renseignements avaient été exposés. **À ce jour, nous n'avons toujours pas eu accès au contenu des signalements volés. Nous réclamons des réponses depuis des mois et poursuivons nos démarches en ce sens, particulièrement à la lumière des récentes révélations médiatiques. Les renseignements fournis à Échec au crime Nouveau-Brunswick ne sont pas suffisamment détaillés pour nous permettre d'évaluer les risques et de déterminer l'ampleur réelle de la fuite de données.**

## Vous craignez que votre signalement soit compromis?

Échec au crime ne prendra jamais l'initiative de communiquer avec vous pour vous demander votre numéro de signalement, votre code d'accès (si vous avez effectué votre signalement en ligne) ou tout autre renseignement. Si quelqu'un vous contacte pour obtenir ces renseignements, sachez qu'il ne s'agit pas d'Échec au crime Nouveau-Brunswick.

Si vous êtes en danger immédiat, composez toujours le 9-1-1.

Nous savons à quel point l'attente peut être difficile, surtout pour les personnes qui craignent pour leur sécurité. Échec au crime continuera d'exiger des réponses et vous tiendra au courant de l'évolution de la situation dès que possible. Cette atteinte à la sécurité des données nous préoccupe tout autant que la population et nos partenaires.

## Peut-on encore utiliser les services d'Échec au crime en toute sécurité?

Navigate360, l'entreprise propriétaire de P3, nous a indiqué que des experts indépendants en cybersécurité avaient enquêté sur l'incident, repéré les failles de sécurité et apporté les correctifs nécessaires. L'entreprise affirme également avoir mis en place des mesures de sécurité supplémentaires dans l'ensemble de l'infrastructure de l'application.

L'entreprise a également rendu obligatoire l'authentification à deux facteurs et le changement des mots de passe pour tous les comptes, en plus d'assurer constamment la surveillance et la maintenance du système.

L'équipe d'Échec au crime procède actuellement à la révision de ses politiques de conservation des données, au renforcement de ses contrôles de conformité et à l'évaluation de ses fournisseurs de services technologiques afin de s'assurer qu'ils répondent aux exigences du programme en matière de sécurité et de fonctionnement.

Ces mesures renforcent la protection des signalements déjà enregistrés et de ceux qui seront transmis à l'avenir. Elles ne peuvent toutefois annuler la divulgation des renseignements déjà volés, laquelle demeure une préoccupation importante.

Échec au crime permet à la population de transmettre des renseignements qui contribuent à prévenir la criminalité et à élucider des crimes. Nous savons que cette mission repose sur la confiance du public et **nous nous engageons à maintenir cette confiance en assurant une protection efficace des renseignements qui nous sont confiés et en les traitant de manière responsable.**

## Qu'est-ce que P3 Global Intel?

P3 (« public, police et secteur privé ») a vu le jour en 1998 avec le lancement de TipSoft, le premier logiciel de collecte et de gestion des signalements. Devenue une référence dans le secteur, cette solution a été acquise par Navigate360 en 2010. La gestion des signalements étant une fonction essentielle des programmes Échec au crime, il est impératif que le logiciel utilisé soit sûr, fiable et bénéficie d'un soutien technique adéquat.

Après son acquisition, P3 a diversifié ses activités et étendu son utilisation à d'autres secteurs. Aujourd'hui, le logiciel est utilisé par de nombreux services policiers, établissements scolaires, centres de renseignement ainsi que par des organismes militaires et gouvernementaux, et des organisations de défense partout en Amérique du Nord.

*Pour en savoir plus (Anglais seulement) : <https://navigate360.com/solutions/p3-community/>*

## À propos d'Échec au crime Nouveau-Brunswick

Fondé en 1985, Échec au crime Nouveau-Brunswick est un organisme de bienfaisance enregistré qui offre à la population un moyen de contribuer à la résolution de crimes en transmettant de manière anonyme des renseignements aux forces de l'ordre. L'organisme est dirigé par un conseil d'administration composé de bénévoles issus de la société civile. Celui-ci établit ses politiques, recueille les fonds nécessaires à son fonctionnement et autorise le versement de récompenses aux informateurs. Présent dans toute la province grâce à 11 chapitres régionaux, Échec au crime Nouveau-Brunswick est principalement financé par des dons du public et des entreprises locales. Depuis sa création, les renseignements transmis par la population ont contribué à plus de 9 400 arrestations, à 11 345 mises en accusation, à la récupération de biens d'une valeur de 9,8 millions de dollars et à la saisie de drogues d'une valeur de 73,5 millions de dollars.

Pour le moment, Échec au crime Nouveau-Brunswick n'est pas en mesure d'accorder d'entrevue en personne ou par téléphone.

Veuillez transmettre toute question supplémentaire au Service des médias numériques d'Échec au crime N.-B. à l'adresse : [communications@nbcs-ecnb.ca](mailto:communications@nbcs-ecnb.ca)

Toute demande de renseignements peut également être adressée à notre organisme national :

### Association canadienne d'Échec au crime

Président : David J. Forster

Courriel : [dforster@1800222tips.com](mailto:dforster@1800222tips.com)

-30-

### Guide de style de marque :

<https://www.crimenb.ca/styleguide>

### Vidéo promotionnelle (YouTube) :

Français : <https://1800222.tips/4s8S5SC>

Anglais : <https://1800222.tips/4yU3J6I>